# REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

#### 2016/1760

Modification de la délibération n° 2015/1339 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 15 % par la SAHLM Vilogia pour la souscription de deux emprunts d'un montant total de 273 959 euros - Opération : acquisition de l'usufruit locatif de 11 logements PLS situés 2-3 et 4, rue de la République à Lyon 1er

Direction des Finances

**Rapporteur**: M. BRUMM Richard

### **SEANCE DU 18 JANVIER 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 20 JANVIER 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 JANVIER 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 JANVIER 2016

**PRESIDENT**: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

<u>ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS</u>: Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme BERRA (pouvoir à Mme BALAS), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ)

#### **ABSENTS NON EXCUSES:**

2016/1760 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2015/1339
PORTANT SUR LA GARANTIE SOLLICITEE A HAUTEUR
DE 15 % PAR LA SAHLM VILOGIA POUR LA
SOUSCRIPTION DE DEUX EMPRUNTS D'UN MONTANT
TOTAL DE 273 959 EUROS - OPERATION : ACQUISITION
DE L'USUFRUIT LOCATIF DE 11 LOGEMENTS PLS
SITUES 2-3 ET 4, RUE DE LA REPUBLIQUE A LYON 1ER
(DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 décembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1339 du 28 septembre 2015, la Ville de Lyon a accordé sa garantie à hauteur de 15 % à la SAHLM Vilogia pour la souscription de deux emprunts d'un montant total de 273 959  $\in$  destinés à l'acquisition de l'usufruit locatif de 11 logements PLS situés 2-3 et 4, rue de la République à Lyon 1<sup>er</sup>.

Initialement, dans sa demande de garantie d'emprunts, la SAHLM Vilogia nous avait indiqué qu'elle souhaitait la mise en place d'une période de préfinancement. Or, dans sa demande de mise en place des prêts, la SAHLM Vilogia n'a plus souhaité recourir à un préfinancement.

Aussi, il convient de modifier la délibération n° 2015/1339.

Vu la délibération n° 2015/1339 du 28 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

#### **DELIBERE**

1. Les caractéristiques des prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

#### **PLS**

- Montant : 200 000 €;
- Durée totale du prêt : 16 ans (dont 16 ans d'amortissement) ;
- Périodicité des échéances : annuelle ;
- Index : Livret A ;
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt plus 111 points de base ;
- Profil d'amortissement : amortissement déduit avec intérêts différés (si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés) ;

- Taux annuel de progressivité : 0 %;
- Modalité de révision des taux : double révisabilité limitée ;
- Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A.

## **PLS Complémentaire**

- Montant : 73 959 €;
- Durée totale du prêt : 16 ans (dont 16 ans d'amortissement) ;
- Périodicité des échéances : annuelle ;
- Index : Livret A;
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt plus 111 points de base ;
- Profil d'amortissement : amortissement déduit avec intérêts différés (si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés) ;
  - Taux annuel de progressivité : 0 %;
  - Modalité de révision des taux : double révisabilité limitée ;
- Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs.

2. M. le Maire de Lyon ou M. l'Adjoint délégué aux Finances est autorisé à intervenir au nom de la Ville de Lyon, en qualité de garant, au contrat d'emprunt à souscrire par la SAHLM Vilogia auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Il est également habilité à signer la convention à intervenir réglant les conditions de la présente garantie.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM